

L'ancienne Douane de Montreal

Ariane de Jongh Isler

Volume 20, Number 79, Summer 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55098ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

de Jongh Isler, A. (1975). L'ancienne Douane de Montreal. *Vie des arts*, 20(79), 39-41.

L'ancienne Douane de Montréal

Ariane de Jongh Isler

L'ancienne Douane, située sur la place Royale, dans le Vieux Montréal, a récemment fait l'objet d'une remise en état qui, à défaut d'une restauration complète, a tout au moins permis de conserver les murs du bâtiment, de pallier la ruine qui le menaçait et, surtout, de lui redonner vie en l'aménageant, de façon fonctionnelle, en édifice à bureaux¹.

Le Vieux Marché

La place Royale ne porte ce nom que depuis 1892, après avoir été, pendant environ 200 ans, la place du Marché, puis le Vieux Marché. Ses origines remontent au tout début de l'histoire de Montréal puisqu'elle aurait tenu, dès 1657, le rôle de place publique et de place d'armes². Conçue et aménagée, en 1676, elle devint marché public par une ordonnance de l'intendant Raudot datée du 22 juin 1706. Une quinzaine de plans, dressés entre 1672 et 1839, permettent de suivre le développement de la place et de constater qu'elle était, dès 1723, presque entièrement entourée de maisons et seulement ouverte, au nord-ouest, sur la rue Saint-Paul et, au sud-est, sur la porte du Marché. A cette époque, les fortifications élevées par Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry étaient à peu près terminées. Quatre ou cinq portes ouvraient sur le fleuve, et l'une d'elles, la porte du Marché, donnait directement sur la place. Sur des plans de 1815 et de 1831, on peut relever, au centre de la place, l'existence de deux bâtiments. Il s'agit certainement de marchés couverts en bois, tels qu'on peut les voir sur une ravissante esquisse aquarellée, datée de 1829 et conservée au Château Ramezay. Dès le début du siècle, pourtant, l'activité du marché avait peu à peu diminué. En 1807, on créait, sur l'emplacement de l'ancien château du marquis de Vaudreuil, le Nouveau Marché, qui est devenu de nos jours la place Jacques-Cartier. Dès lors, le développement du Vieux Marché est lié à celui du port.

Le port de Montréal

et les services douaniers

Jusqu'en 1809, date du premier voyage du vapeur *Accommodation* entre Montréal et Québec, la navigation à voile sur le Saint-Laurent présentait de grandes difficultés, notamment



1



2

1. Façade de la rue Saint-Paul, 1972. (Phot. de l'auteur)

2. Élévation, rue Saint-Paul, dressée en août 1967 par E.A.U.M.

à cause de la force du courant. Pourtant, le commerce maritime avec l'Europe se développait et d'importants navires marchands, jaugeant jusqu'à 400 tonneaux, pouvaient désormais remonter le fleuve jusqu'à Montréal. Ils s'amarrèrent "tout près du rivage, auprès de la porte du Marché, pour recevoir ou décharger leur cargaison"³. Avec la navigation à vapeur, l'activité du port ira croissant et celle du Vieux Marché prendra une orientation nouvelle quand le port sera créé officiellement port d'entrée au Canada par une ordonnance qui allait modifier considérablement l'organisation douanière.

En effet, jusque vers 1830, la densité du trafic international était relativement faible. Un service de douane avait été instauré à Québec, dès novembre 1762, et tous les bateaux pour Montréal devaient s'y arrêter, décharger les marchandises et les recharger, avec tous les risques et délais qu'entraînait cette manutention. Les marchands de Montréal avaient bien, en 1790, demandé par requête une organisation douanière indépendante, mais les autorités avaient estimé que l'importance du port ne justifiait pas l'institution d'un nouveau bureau. Dès le début du siècle, cependant, les activités portuaires se développèrent parallèlement à l'essor de la ville. Une commission du port fut créée, en 1830, puis, en 1831, un projet de loi était soumis à l'Assemblée Législative en vue d'établir un bureau de la Trinité indépendant. En 1832, ce bureau était en fonction⁴, et le port de Montréal étant devenu officiellement port d'entrée au Canada, en 1835, il fallut construire un édifice pour y loger une douane.

L'Ancienne Douane

Le 12 mai 1836, *La Minerve* publiait, à l'intention des entrepreneurs, un avis de mise en adjudication "pour l'érection d'une Maison de Douane en cette ville". Il y était dit qu'on pourrait "obtenir les plans des différents artistes et diverses particularités à l'office de Mr. Ostell, Architecte et Arpenteur, No. 15 Rue St-Gabriel"⁵.

L'effet de ce nouveau développement ne tarda pas à se faire sentir: entre 1831 et 1850, le trafic maritime va plus que doubler de volume. La construction de l'ancienne Douane

marque donc une étape importante dans le progrès du port et de la ville durant la première moitié du 19^e siècle. Cet édifice abritera les services douaniers jusqu'en 1871, puis différents bureaux fédéraux, et, jusqu'à ces dernières années, servira de clinique pour les marins.

Dans *Hochelaga Depicta*⁶, Newton Bosworth donne, en 1839, une description assez détaillée du bâtiment: «Il appartient à l'architecture toscane et a été élevé d'après les plans de M. Ostell... Il comporte une *grande salle*, qui n'est pas encore utilisée, d'excellentes voûtes et tous les autres bureaux nécessaires, bien équipés et capables de répondre à des besoins plus considérables que ceux que nécessite présentement le port. Il mesure 60 pieds français sur 45 et a coûté £4500. C'est un des rares édifices qui aient été construits sans excéder les devis estimatifs. Le hall du rez-de-chaussée est orné de colonnes doriques cannelées, qui supportent l'étage supérieur. La façade qui fait face au fleuve, en appareil rustique jusqu'à mi-hauteur, est précédé d'un élégant porche supporté par quatre colonnes en pierre. Les deux façades sont surmontées par des frontons triangulaires.»

La gravure qui accompagne cette description, ainsi que le dessin aquarellé fait par John Ostell pour l'*Album* de Jacques Viger sont conformes aux plans exécutés, en 1870, pour le ministère fédéral des Travaux Publics. Si on les compare avec l'état actuel de l'édifice, on peut constater certaines modifications de structure importantes, outre quelques différen-



3. Côté sud montrant le déséquilibre causé par l'agrandissement du côté du port.
(Phot. de l'auteur)

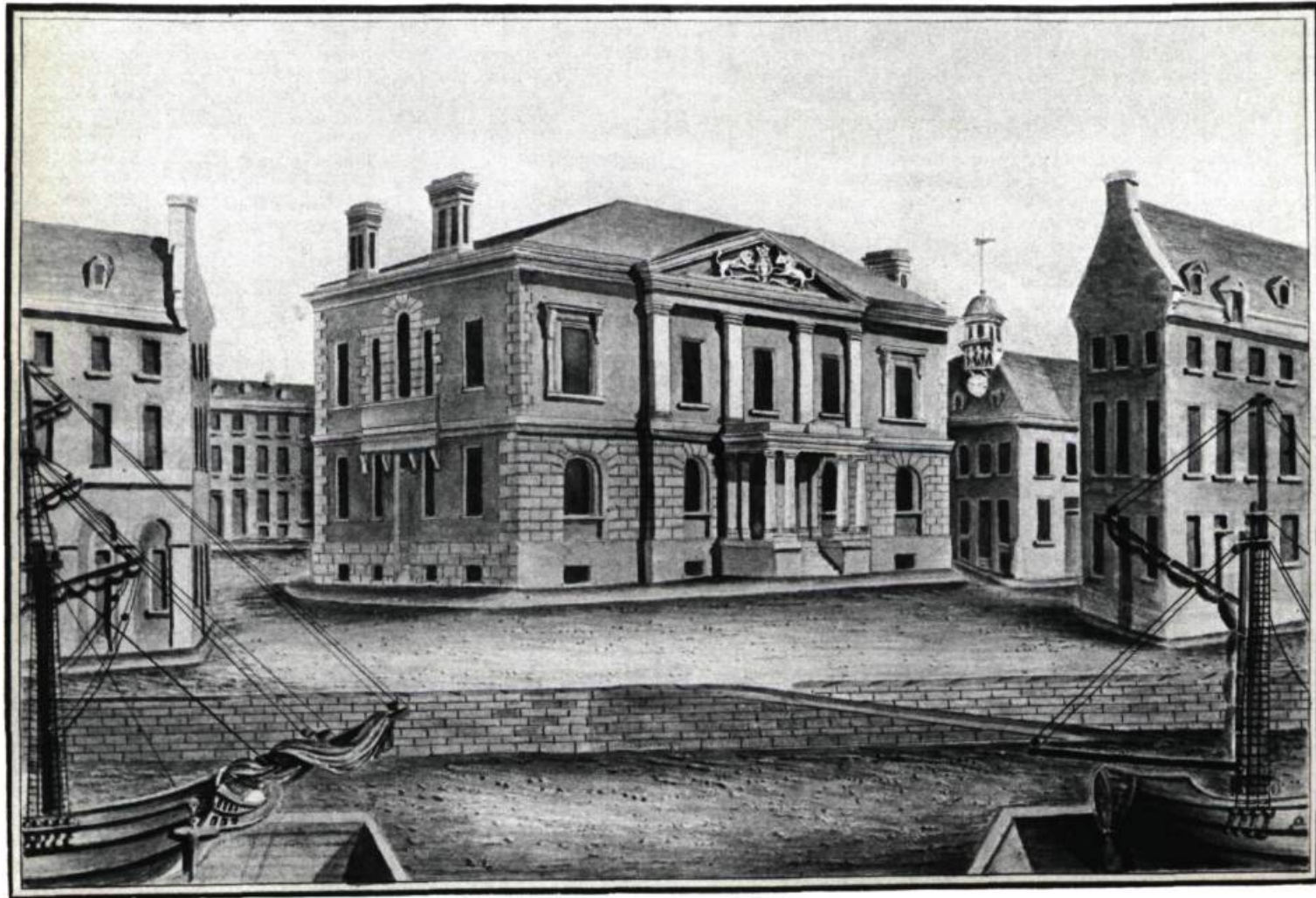


ces de détail⁷. L'altération la plus évidente concerne les façades latérales, qui ont perdu leurs proportions équilibrées originales. Ostell avait, en effet, organisé ses murs autour d'un élément central caractéristique encadré, de chaque côté et à chaque étage, par une fenêtre simple. Cet élément central était encore mis en valeur par un décrochement de la corniche intermédiaire, décrochement souligné par quatre consoles assez larges. Au premier étage, se trouvait aussi deux fenêtres étroites encadrant une fenêtre plus grande, mais celle-ci, en outre, était plus haute et cintrée. Ce groupe de trois fenêtres est entouré de pierres rustiquées et évoque, d'une façon très simplifiée, les fenêtres du 18^e siècle anglais, d'inspiration vénitienne et communément appelées *serliennes*.

Le déséquilibre des proportions actuelles est le résultat d'un agrandissement qui eut lieu entre 1881 et 1882. La façade principale fut déposée et remontée telle quelle, après que l'édifice eût été agrandi de 26 pieds dans la direction du port, deux fenêtres ayant été percées, à chaque étage, sur les façades latérales. On trouve des traces de cette adjonction dans les combles: travail de maçonnerie nécessaire par la jonction de l'ancien mur et du nouveau, et, par ailleurs, angles différents de poutres de décharge de la charpente, qui témoignent de l'agrandissement du toit. On remarque aussi, dans le sous-sol, qu'un mur plus épais, l'ancien mur de soubassement, a été percé pour communiquer avec la partie ajoutée. Sur les murs extérieurs, enfin, et spéciale-

4

5



ment sur celui de l'est, on voit des irrégularités dans la rustication à l'endroit de la jonction et même, à mi-hauteur du rez-de-chaussée, une trace de l'ancienne rustication des pierres d'angle.

L'autre différence importante doit être quelque peu postérieure à 1886, date d'une photographie de la Collection Notman, au Musée McCord, où le perron de la façade secondaire est encore conforme au plan de 1870: un double escalier de six ou sept marches rejoignant un grand palier central. Sous ce palier s'ouvrait une porte conduisant au sous-sol, qu'on atteignait directement de la rue par quelques marches. Que ce fût là le plan original d'Ostell s'est trouvé confirmé, lors des récents travaux, car les architectes ont retrouvé les soubassements de cette entrée et en ont relevé le plan. Ils ont pu noter que la qualité de la maçonnerie correspond à celle de la première construction.

L'ancienne Douane présente une importance essentielle dans l'histoire de l'architecture montréalaise du 19^e siècle: c'est, en effet, un des premiers édifices de Montréal à être traité entièrement en pierre de taille, matériau qui, jusque-là, n'était utilisé que pour les pierres d'angle et les encadrements. Signe d'une nouvelle tendance, nous avons ici, en même temps, un des seuls bâtiments, si ce n'est le seul, qui témoigne encore de l'influence anglaise et même européenne de la fin du 18^e siècle et des premières décennies du siècle suivant. Il se distingue nettement, de ce fait, de l'architecture traditionnelle québécoise, comme aussi du néo-classisme caractéristique de la période qui suivra et dont le palais de Justice, construit en 1850 par le même architecte, est un excellent exemple.

John Ostell, en 1836, est un jeune architecte de vingt-trois ans, encore très imprégné probablement des études qu'il vient de terminer en Angleterre. Avec qui? Il serait très intéressant de le savoir et de retrouver ainsi la filiation des influences qu'il a subies.

Les sources sont nombreuses et peuvent se rapporter à trois écoles différentes: les caractères classiques dont l'influence remonte à Inigo Jones et, par lui, à la Renaissance italienne, et qui seront repris par sir Charles

Barry, à Londres⁸, dans ses œuvres néo-classiques — proportions générales des façades à fronton, traitement des fenêtres à consoles, travail de rustication des pierres d'angle et du rez-de-chaussée ou du soubassement. En second lieu, la recherche de rythme dans l'alternance des fenêtres, même si elle peut sembler quelque peu maladroite et arbitraire, peut faire penser au Panthéon de James Wyatt (1772), où l'on retrouve aussi le porche à colonnes toscanes et le fenestrage d'inspiration vénitienne. Enfin, la façade de la rue Saint-Paul présente un traitement linéaire qui pourrait rappeler certaines caractéristiques du style Adam. On peut se demander si cette composition n'avait pas pour but de donner plus de hauteur et un certain mouvement élané à une façade qui manque de recul, à cause de l'étroitesse de la rue. Ce mouvement est accentué par la perspective du fait qu'on ne voit presque toujours cette façade que de trois quarts, si on veut l'envisager dans son ensemble. Au contraire, la façade principale donnait au voyageur qui accostait au quai une impression de stabilité, accentuée par les proportions en largeur et par le traitement de la pierre.

On se rend ainsi compte combien il était important de remettre cet édifice en état et de lui redonner vie. Mais les restrictions budgétaires n'ont permis de faire que le strict nécessaire, et on attend le jour où les fenêtres pourront être restaurées selon les dessins ou les photographies du siècle dernier et où les alentours seront mieux aménagés, restituant à la place Royale le charme qu'elle a perdu.

4. Élévation, côté sud, dressée en août 1967 par E.A.U.M.

5. Dessin aquarellé de John Ostell, 1839, fait pour l'*Album* de Jacques Viger. Bibl. de la Ville de Montréal. (Phot. Gabor Szilasi)

6. Façade de la rue Saint-Paul, 1880-1890. (Phot. Notman)

7. Photo Notman de la Douane et de la place du Vieux Marché, 1859-1860, avant l'agrandissement. A noter, l'homogénéité de style des bâtiments voisins.

Notes

1. La réfection a été confiée à MM. Bland, Lemoyne, Shire et Lacroix, architectes.
2. Victor Morin, *La Légende dorée de Montréal*, Montréal, 1949.
3. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, Londres, 1815, p. 160-161.
4. W. H. Atherton, *The Custom House*, Montréal, 1936, et *Montréal*, Vol. II, Montréal, 1914.
5. John Ostell (Londres, 7 août 1813-Montréal, 6 avril 1892), architecte, ingénieur et arpenteur qui devint, par la suite, homme d'affaires. Dès son arrivée à Montréal, vers 1835, il sut rapidement s'imposer comme architecte. Son premier ouvrage connu est l'ancienne douane, en 1836. En 1840, il succède à Jacques Viger comme inspecteur des chemins et conserve ce poste jusqu'en 1845. En 1841 et en 1843, il termine, selon les plans d'O'Donnell quelque peu modifiés, les deux tours de Notre-Dame, construit, en 1846, le presbytère actuel et, une dizaine d'années plus tard, le Grand Séminaire de la rue Sherbrooke. Pour les Sulpiciens, il éleve encore, entre 1850 et 1853, une nouvelle façade pour l'ancienne église du Sault-au-Râcollet et les églises Notre-Dame-de-Grâce et Sainte-Anne. Mgr Bourget, de son côté, lui confie, en 1851 et 1852, la construction de son premier évêché ainsi que celle de la seconde cathédrale Saint-Jacques (en 1842, il avait édifié l'Asile pour vieillards des Sœurs de la Providence). La même année, il avait établi le tracé du campus de l'Université McGill, et on lui attribue, en outre, l'édifice central de la faculté des Arts. En 1850, il éleve l'ancien palais de Justice. Entre 1850 et 1855, il forme une société d'architectes avec son neveu, Henri-Maurice Perrault, mais, vers 1855, il s'oriente vers les affaires: commerce de bois, manufacture de portes et châssis, chemins de fer, tramways. Pourtant, tout marchand de bois qu'il soit devenu, il n'en continue pas moins de faire valoir ses talents comme architecte, ainsi qu'en témoigne une annonce très artiste dans le *Lovell* de 1878, où il invite les entrepreneurs à profiter de sa "very long experience in Architecture and Construction (which) makes him specially capable of working out designs and drawings that may be entrusted to him". Comme l'avait fait O'Donnell, une soixante d'années plus tôt, Ostell s'est converti au catholicisme quelques mois avant sa mort.
6. "The business of the customs was, till lately, transacted in a building situated in Capitol Street. This being found inconvenient, a new custom-house was erected on the site of the old market. It is of the Tuscan order, from a design by Mr. Ostell. The building was commenced in 1836, and opened for business in 1838. It has its "Long Room", not yet occupied, excellent vaults, and every other requisite office, well fitted up, and adapted for a greater extent of business than the port at present supplies. Its size is 60 feet by 45, French; and the expense of its erection was £4500. It is one of the few buildings that have been completed without exceeding the estimate. The hall below is ornamented with fluted Doric pillars, which support the floor of the next story. The east front, next the river, has a handsome portico, supported by four stone pillars, and is rusticated to half its height. Both fronts are surmounted by triangular pediments. When the buildings which intercept the view from Commissioner Street are removed, the Custom House will appear to great advantage."
7. Le fronton qui surmonte le porche a disparu, de même que la décoration du fronton de la façade principale, qui représentait les armes de l'Angleterre.
8. Le Travellers' Club de Barry fut construit en 1829.



6



7